

ASSOCIATION
«Observatoire de la Chose Publique
au Liban»

CHARTRE DE FONDATION

Novembre 2006

Motifs de constitution de l'association	2
L'amertume de la mémoire et la répression du désir de connaissance.....	2
L'approfondissement de l'angoisse et la perversion du désir d'action.....	3
Les défis, entre symboles et faits, entre privé et public.....	5
Position de l'action critique et scientifique, méthode et domaines	7
La formule.....	8
Les objectifs de l'association.....	8
Principes d'organisation.....	8
L'organigramme	9
Besoins et ressources	9
Les membres	10
Méthodologie de travail.....	10
Instruments de travail et canaux d'influence	10
Principes méthodologiques.....	11
Définition des axes et des sujets de recherche.....	13

Motifs de constitution de l'association

L'amertume de la mémoire et la répression du désir de connaissance

L'histoire de la République Libanaise, depuis sa création au lendemain de la Première Guerre Mondiale et surtout depuis son indépendance, survenue dans le cours de la Deuxième Guerre Mondiale, a été rythmée par les secousses, les crises et la violence.

Les tentatives diverses et variées dans lesquelles de nombreux Libanais se sont jetés pour tirer profit des grandes évolutions internationales, régionales ou intérieures ou pour influencer sur elles, n'ont pas abouti aux résultats et aux réalisations espérés, malgré les sacrifices considérables qu'ils ont consentis et les risques graves qu'ils ont encourus. Les institutions de l'Etat n'ont pas retiré des épreuves passées ce qu'il leur aurait fallu, en termes d'expérience et d'immunité, pour inspirer confiance aux citoyens dans leur capacité à surmonter les tempêtes qui secouent aujourd'hui la région. Actuellement, la moitié de l'effectif de chaque cohorte quitte le Liban avant la fin de l'âge actif alors que la dernière génération à avoir vécu pratiquement « la période d'avant la guerre » arrive au seuil de la retraite.

En dépit de cela, on entend souvent les visiteurs et les observateurs externes dire que la situation économique et sociale au Liban semble « en avance » sur la plupart des pays environnants et que l'optimisme est justifié et nécessaire ; beaucoup de Libanais s'enthousiasment à la vue de progrès dans certains indicateurs localisés tels que le nombre de touristes dans une saison donnée ou l'augmentation des transactions foncières suite à la hausse du prix du pétrole. Mais les comparaisons et les indicateurs de ce genre restent statiques ou conjoncturels et elles ignorent la mémoire sociale des Libanais. Elles perdent de vue deux processus décisifs : l'évolution de la place relative du Liban par rapport aux pays et aux sociétés de la région et l'évolution de la place relative des pays et des sociétés de la région par rapport au reste du monde.

On s'attendrait, devant l'ampleur des déceptions et des appréhensions, à voir se renforcer le besoin chez les Libanais de rechercher les causes et les facteurs qui ont mené à ces situations et qui ont alimenté ces processus, à voir ces phénomènes historiques transformés en une matière de connaissance, de recherche, de propositions et de débat, sur laquelle les Libanais qui sont exposés à leurs effets dévastateurs se pencheraient avec avidité pour en découvrir les leviers et les issues. Mais ce qui arrive est tout autre et les Libanais semblent moins intéressés à leur « cas » que les étrangers, qu'ils soient mus par une curiosité innocente et stimulante ou par des desseins de puissance et de manipulation. La plupart des institutions de

recherche que les Libanais ont créées, dans le public ou dans le privé, n'ont pas franchi la barre en terme de production, d'influence ou de permanence. Ce paradoxe ne s'explique que si l'on reconnaît que la persistance des situations en place et la rigidité des processus en œuvre ont, à leur tour, produit des effets puissants qui ont modelé les formes de conscience et de comportement de leurs « victimes ». Il n'y a rien d'étonnant à ce que la conscience que les gens peuvent avoir de leur environnement et l'idée qu'ils se font de leur capacité à l'influencer dépendent de leurs expériences sociétales et individuelles. Dans cet ordre d'idées, on peut relever plusieurs manifestations remarquables : l'attachement aux causalités magiques, la mobilisation autour d'emblèmes symboliques et leur momification et la fabrication « innovante » de fondamentalismes. En résultat, on peut lire dans le déni de mémoire le prix de la quiétude ; le désir, chez les victimes de ce processus historique, d'en reconnaître les causes est réprimé, comme quelqu'un qui serait certain d'être atteint d'une maladie incurable et honteuse éviterait les examens et préférerait profiter de la vie tant qu'il en est capable.

Il devient donc nécessaire, si l'on veut identifier certaines causes à ce processus historique, de soumettre aussi à l'étude les effets qu'il produit au niveau de la répression du désir de connaissance et de traiter ces effets comme un objet de connaissance et de recherche, de caractère méthodologique, philosophique et anthropologique, en parallèle au traitement de l'objet de connaissance et de recherche premier, de caractère historique et sociologique.

De manière plus ponctuelle, le suivi des courants à l'œuvre dans les milieux des « intellectuels » mérite aussi attention ainsi que la reconnaissance des canaux à travers lesquels les intellectuels locaux, en dépit de leur production limitée, subissent l'influence des commentateurs, des observateurs et des intellectuels étrangers.

L'approfondissement de l'angoisse et la perversion du désir d'action

Il n'est pas besoin de démontrer que les sujets de discorde entre Libanais sont nombreux et s'ils se renouvellent en permanence, la plupart d'entre eux ne s'estompent pas mais s'accumulent. Mais il est assuré, même aux yeux des Libanais, que le bilan global de l'expérience libanaise se caractérise par deux traits majeurs :

- L'incapacité des institutions publiques, représentatives, administratives, sécuritaires et intellectuelles à remplir les rôles qui leur reviennent classiquement dans la gestion des affaires de l'économie et de la société,
- La sensibilité exacerbée du climat et des passions internes aux influences extérieures, régionales et internationales, de toute nature : politiques, financières, économiques, idéologiques ou autres.

Quelles que soient les causes auxquelles on peut attribuer ces deux caractéristiques, même si on y voyait la conséquence d'une fatalité malveillante et imparable, et quelles que soient les attitudes que l'on adopte vis-à-vis d'elles, attitudes de soumission et d'adaptation ou attitudes de contestation et de guet, la simple reconnaissance de leur fait se traduit par un puissant sentiment d'angoisse qui s'exprime à différents niveaux : angoisse quant à la sécurité intérieure pour l'individu et pour la communauté, angoisse quant à la sécurité extérieure, angoisse économique et financière, angoisse démographique même,...

Cette angoisse, puissante et persistante, suscite des formes particulières de comportement, certaines peuvent être spontanément considérées comme relevant de la sphère privée (l'émigration des enfants, l'obtention de nationalités étrangères, la recherche insistante de protections (ce qui constitue le socle des systèmes clientélistes et des diverses formes de soumission aux forces extérieures, dont évidemment, mais pas seulement, le régime Syrien), l'application dans les comportements mimétiques,...), d'autres semblent revêtir un caractère plus public (la recherche de la faveur des puissants, l'opportunisme, la recherche du gain de temps, la crainte des innovations,...). Il faut toutefois rester réservé quant à cette classification duale : la délimitation de la frontière entre ce qui est privé et de ce qui est public reste nécessairement ambiguë du fait que c'est un sentiment individuel réprimé, l'angoisse, qui se trouve transformé en moteur de la dynamique sociale et il importe peu que cette dynamique appelle la contribution des élites intellectuelles et politiques pour trouver, sur le marché des symboles disponibles, les mots d'ordre et les slogans dont elle a besoin. On peut avancer sans crainte que la chaîne causale qui part de l'angoisse pour expliquer les regroupements dans les cadres communautaires hérités, quitte pour cela à devoir les renouveler, les réinterpréter et, si nécessaire, les fabriquer, cette chaîne n'est pas moins solide que la chaîne inverse qui impute au « confessionnalisme », honni mais consubstantiel, les malheurs du pays, la faiblesse de ses structures et l'angoisse de sa population.

Nous retrouvons donc au niveau du comportement comme au niveau de la connaissance, l'influence réciproque des faits historiques et des cadres conceptuels ; les gens, en s'abstenant de critiquer des faits qu'ils ont désespéré de pouvoir changer, finissent par réaliser, collectivement, ce qu'ils attribuent, dans l'isolement de leurs individualités subjectives, à l'action du sort et des puissants.

Les objectifs de la constitution d'une association destinée à s'occuper des questions de connaissance ne se réduisent pas à l'ambition de participer à la production de connaissances autour des questions d'ordre public mais la dépassent pour chercher à influencer sur le cours des choses publiques à travers la modification du **rapport comportemental de l'individu et de la collectivité à la connaissance et à l'action.**

Les défis, entre symboles et faits, entre privé et public

Les Libanais ont l'impression de faire face à plusieurs défis.

Si on les interroge sur leurs craintes et sur l'origine de leur angoisse, ils citent en premier les titres mêmes qui trônent dans les manchettes de leurs journaux ou qui pimentent les « révélations » dans la presse ou qui aiguisent les questions des présentateurs vedettes des talk-shows. Ce qui frappe dans ces titres, au-delà de leur caractère répétitif, est qu'ils tournent essentiellement autour des enjeux de politique internationale et régionale et des attitudes des parties politiques locales vis-à-vis de ces enjeux, sachant que ces parties n'ont aucune influence possible sur eux. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les programmes ministériels, sur les ordres du jour des sessions du « dialogue » et de la « concertation » nationaux ou sur les programmes que certains partis annoncent de temps à autre, pour se rendre compte que le souci « politique » au sens professionnel étroit du terme accapare les préoccupations.

Il n'est pas facile d'identifier l'intérêt effectif des Libanais en général ou les intérêts de tel ou tel autre de leurs groupes (le plus souvent à base confessionnelle) en particulier dans la plupart des sujets du « débat politique ». Ce qui est remarquable en revanche dans les comportements politiques est leur caractère « partisan » ; non pas au sens du regroupement d'une force donnée autour de la réalisation d'un objectif donné sur la scène nationale ou locale, mais dans le sens de l'affirmation, par les individus, les familles élargies ou les clans, de leur fidélité au regroupement sociétal dont ils font corps en affirmant le soutien à ses « champions », l'attachement à ses symboles et l'animosité vis-à-vis de ses adversaires. La dimension de démonstration symbolique est ostensiblement dominante dans la vie politique libanaise. Cela ne signifie nullement l'absence d'enjeux objectifs aux yeux des gens mais impose à l'observateur de démonter la grammaire complexe qui met en relation les enjeux finaux et les formes de mobilisation. On se doit de reconnaître que ce comportement, s'il ne peut assurer le niveau acceptable de résilience à l'édifice politique de l'État, assure en revanche une stabilité remarquable, pour ne pas dire exceptionnelle, aux édifices politiques sociétaux subétatiques.

Les besoins matériels des gens ne sont pas satisfaits pour autant et les soucis quotidiens ne sont nullement absents, bien au contraire. Les difficultés économiques, sociales et psychologiques sont pressantes, les lendemains sont inquiets, l'endettement des personnes et des ménages est lourd, les opportunités de travail sont rares et les services publics sont notoirement déficients. Mais ces besoins et ces soucis sont traités ailleurs, en dehors de la scène publique, ils sont gérés comme des questions privées, avec une « habileté » reconnue qui instrumentalise, à son profit, l'action politique sur la scène publique.

Il n'y a pas plus de raisons de considérer cette configuration dans ses spécificités comme le résultat d'un retard ou d'un sous-développement que d'y voir le signe d'une avance ou d'une sophistication culturelle. Ce qui est certain c'est qu'elle manifeste une cohérence forte au niveau de sa logique et

de sa performance. Elle procure aux individus, ou du moins à une large proportion d'entre eux, des avantages et des possibilités de promotion et d'adaptation (au niveau du monde entier si ce n'est au Liban) tout à fait remarquables. Elle assure, au niveau des structures de la société, une stabilité et une résistance indéniables. Elle autorise une douceur et un plaisir de vie reconnus. Elle permet aussi de produire des attitudes et des discours d'une grande variété et s'adaptant à les circonstances changeantes comme en témoignent les brillantes « success stories » de tel ou tel autre Libanais à travers le monde. Mais ce modèle est très coûteux au niveau de la collectivité parce qu'il consomme les ressources de la nature (en les défigurant et en les polluant), de la société (par une émigration massive) et de l'économie (en consommant les capitaux attirés) et il est faiblement productif en terme de sérénité, de science, de résistance et d'influence (vis-à-vis de l'extérieur).

Le point commun dans tout cela est la confusion des places entre les choses publiques et les choses privées. Cette confusion implique la faiblesse de l'Etat compris comme l'expression fonctionnelle et institutionnalisée de l'accord des individus et des groupes sur la légitimité de la chose publique et sur sa nécessité et sur le fait qu'elle est différente, par nature, de la somme des choses privées ; au Liban, l'Etat s'est trouvé réduit, en pratique, à des fonctions subsidiaires. Or l'Etat ne peut tirer sa légitimité et son autorité de manipulations symboliques bien trouvées, pour la construction et la déconstruction desquelles les Libanais ont développé des talents également remarquables. Il doit la tirer de sa prise en charge de fonctions « générales », vitales pour la société, mais que les individus ne peuvent assumer. C'est sur cette base que les parties politiques sont menées à adopter et à respecter des règles et des limites dans la gestion des affaires de l'Etat.

Il ne s'agit en aucune manière de suggérer que le Liban constituerait un cas unique de déficit de légitimité de l'Etat. Les manifestations de configurations politiques similaires sont reconnaissables dans la plupart des pays de la région, quoique avec des nuances diverses suivant les conditions de chaque pays. Cette similitude ne doit pas être occultée par la diversité des niveaux et des formes de gestion de la violence qui, par son impact physique et symbolique, peut faire illusion et s'imposer comme grille unique de compréhension. L'analyse critique de ces configurations conduit donc nécessairement à poser des questions communes à ces Etats. Il ne s'agit pas non plus de suggérer que cette configuration serait le produit d'une spécificité de la région ou d'une identité de « civilisation » ; elle est tout aussi naturelle au plan humain que les autres configurations identifiables, elle représente une des manifestations historiques des potentialités culturelles de la « nature humaine » ; son analyse critique éclaire donc cette nature dans sa généralité à travers la forme particulière et nullement spécifique de cette manifestation.

Position de l'action critique et scientifique, méthode et domaines

Le passage de la configuration conceptuelle, comportementale et politique en place à une configuration qui accorderait à la chose publique un intérêt spécifique et qui reconnaîtrait par suite le besoin d'Etat, d'une forme efficace d'Etat, pour gérer la chose publique, nécessite la réalisation de deux conditions dont probablement aucune n'est suffisante, elle nécessite des avancées parallèles sur deux axes de travail : 1- la maîtrise d'instruments de connaissance qui donnent prise sur le cours des « choses » sociales, économiques et politiques et l'octroi d'un crédit suffisant à ces instruments (en ouvrant donc, sans illusions mais sans démission, la porte sur des possibilités d'action sur ce cours) et 2- la libération des esprits de la douce prison des causalités magiques et symboliques et des boucliers des identités collectives ainsi que des contraintes apparemment sécurisantes de la répression et de l'angoisse politiques, en les soumettant aux défis et aux instruments de la connaissance objectivante.

Il ne s'agit pas d'accroître l'offre de connaissance ni de lancer une campagne d'éducation et de prosélytisme pour des valeurs « universelles » et a-historiques, comme qui remplirait un vase vide avec une matière cognitive définie et valorisée, en supposant d'emblée qu'elle répondrait à une demande inassouvie, déclarée ou, attitude plus pernicieuse, supposée. Car le vase, si l'on peut dire, est plein, il déborde de matières cognitives et de normes comportementales, il est capable d'assimiler et de digérer les influences externes et de les asservir à leurs références de valeurs, il est capable de formuler ses positions suivant ce qu'il estime être les attentes du milieu et son évaluation du rapport des forces et des intérêts, de sorte à lui plaire; les talents dans les exercices de digestion, de formulation et de séduction peuvent être exceptionnels.

De ce fait, l'opération de connaissance relève d'une restructuration et présente deux faces complémentaires : une déconstruction et une construction, car elle a trait à l'altération de modes d'approche constitués des données et des processus sociaux. On ne peut donc la restreindre à un champ « disciplinaire » défini de la connaissance car un pareil enfermement occulterait la spécificité de la démarche méthodologique et en bloquerait les effets.

L'action critique est indispensable pour désarticuler les défenses établies, pour perturber la satisfaction dans laquelle se blinde la configuration conceptuelle et comportementale prévalente et pour susciter une demande sur la production de connaissance. Le choix des domaines de recherche doit se faire en prenant en fonction des exigences du travail critique.

La formule

Les objectifs de l'association

Les objectifs de l'association se déclinent suivant des degrés et des horizons gradués. On peut les regrouper sous les titres suivants :

1. L'objectif essentiel et le plus lointain est de participer à **l'établissement de références conceptuelles et méthodologiques** stables et communes au niveau du pays; références qui balisent une approche objective et critique des faits sociaux et des comportements individuels et qui consacrent l'autonomie conceptuelle et opérationnelle du champ de la chose publique et par suite consolident la légitimité de l'Etat, de manière à protéger la société de l'effritement et des dérapages dans les moments difficiles. On peut décrire cet objectif comme un éveil ou une « excitation de la demande » de connaissance.
2. L'orientation générale qui indique les étapes conduisant vers l'objectif principal et qui en constitue, cumulativement, la matière est d'**étendre la connaissance objective et critique** dans les différents domaines des sciences sociales et humaines, de consolider ses acquis et de former les chercheurs. On peut présenter cette orientation comme un accroissement de « l'offre » ou de la « production » de connaissance.
3. L'instrument pratique, l'outil de travail, est d'**influencer l'opinion publique** et les circuits de décision et de participer, de manière directe ou indirecte, dans la formulation des politiques et leur expression à travers les instances publiques et auprès de l'opinion publique, en renforçant le débat et en utilisant les tribunes efficaces et disponibles : presse, conférences, etc.

Principes d'organisation

La réalisation des objectifs ci-dessus nécessite la réalisation de certaines conditions :

1. **Une structure institutionnalisée, collective et durable** qui prenne en compte le caractère de long terme et la multiplicité des domaines d'intervention de l'action proposée ; d'où la constitution d'une association ;
2. **La variété des compétences professionnelles** des membres actifs, pour consacrer l'objectif général, méthodologique et comportemental, du projet en évitant de le laisser s'enfermer dans le cadre formel d'une discipline donnée, et pour dépasser, dans la structure et dans la vie même de l'association, l'attitude de dichotomie frappante chez les Libanais entre leurs pratiques professionnelles et leurs attitudes sociales.
3. **La variété des appartenances politiques** des membres actifs, en vue d'enrichir les débats internes, d'élargir le réseau de contact et d'influence réciproque avec l'extérieur et de protéger l'association

contre le risque de la voir cataloguée dans un camp particulier au sein de la configuration politique en place.

4. **Une discipline d'organisation** qui permette de maintenir le niveau et la régularité de la productivité et qui fournisse un cadre défini pour la direction des débats et la résolution des conflits entre les membres.

L'organigramme

Le régime général des associations prévoit une « assemblée générale » et un « comité de gestion », le travail réel se situant habituellement au niveau du comité de gestion et des comités particuliers qu'il crée.

Mais cette distinction ne correspond pas aux objectifs de l'association et à sa méthode de travail. Ce n'est ni un club ni un parti ni un groupement professionnel ni, bien entendu, une entreprise commerciale, elle ne voit pas, en particulier, dans l'élargissement de sa base d'adhérents, une fin en soi.

L'adhésion signifie 1- l'accord sur les objectifs de l'association et ses méthodes de travail et 2- la volonté de participer directement aux activités pour lesquelles elle a été constituée. Tout membre de l'association devient donc nécessairement membre d'une commission ayant des attributions définies, le « comité de gestion » prenant en charge les tâches communes et la coordination générale.

L'association comprend donc :

1. Des membres actifs qui se répartissent entre :
 - Un comité de gestion (à l'issue de la phase de constitution) qui en assure l'orientation et la gestion ;
 - Un ensemble de commissions ayant chacune un programme de recherche déterminé.
2. Des membres suppléants, personnes physiques ou morales qui apportent à l'association des ressources matérielles ou des relations extérieures utiles.
3. Un personnel permanent qui poursuit les tâches courantes, gère les activités, prépare l'information, assure la production en veillant à sa régularité et à sa qualité.

L'association traitera régulièrement avec des chercheurs non membres et avec des institutions scientifiques, universitaires et de communications pour atteindre ses objectifs et exécuter ses programmes.

Besoins et ressources

L'association fournit à ses membres actifs et aux chercheurs en rapport avec elle, du fait de l'action de son personnel permanent :

1. Une base de données mise à jour et vérifiée, couvrant les différents domaines de recherche dont elle s'occupe,
2. Un accès aux bibliothèques et aux publications locales et internationales utiles,

3. Un appui technique dans les domaines de la statistique, des enquêtes de terrain, de la documentation, de la vérification, de la traduction, de l'impression, de l'Internet, de l'édition et de l'organisation des réunions.
4. Un suivi méthodique des travaux de recherche dans leurs différentes étapes, depuis la définition des sujets et des problématiques, en passant par les discussions en cours d'élaboration et jusqu'à la validation finale.

Les besoins financiers de l'association tiennent aux frais de personnel, aux honoraires pour les recherches en externe, aux frais de bureau et de fonctionnement et aux frais de représentation.

Les recettes proviennent des cotisations des membres, de leurs dotations pécuniaires et en nature, des participations des organisations civiles amies, des abonnements et des règlements des personnes et des institutions (lecteurs, politiciens, presse ou autres) qui reçoivent la production de l'association ainsi que de l'assistance des organisations scientifiques internationales. L'association n'a pas de but commercial.

On peut estimer les besoins financiers annuels pour le fonctionnement de l'association autour de 300 mille USD.

Personnel administratif et technique (2 à 3 personnes)	100°000
Supervision à temps partiel	60°000
Conférences, voyages et publications	30°000
Honoraires de recherche (10 à 15 recherches)	75°000
Divers	35°000
<hr/> Total	<hr/> 300°000

Les membres

Méthodologie de travail

Instruments de travail et canaux d'influence

En fonction de ce qui précède, on peut répartir les activités de l'association en trois catégories :

1. Les **activités de recherche** qui peuvent être descriptives, de documentation ou d'analyse, ou théoriques à travers la formulation de modèles ou de concepts et leur critique ou encore prévisionnelles ;
2. Les **activités de proposition** que ce soit pour promouvoir des politiques ou des actions nouvelles ou pour discuter et critiquer des politiques ou des actions proposées ;
3. Les **activités de dialogue et d'information** qui tirent leur matière des deux premières catégories.

Il est clair que la forme et le degré d'implication de l'association comme instance morale sont différents et gradués suivant la nature des activités :

- Les conférences n'incluent que les opinions des participants, qu'ils soient membres ou non, et ces opinions ne sont publiées qu'avec leur accord ou sinon, après accord, sans mention des auteurs; le rôle de l'association s'arrête donc à choisir les sujets et les participants et à assurer la liberté et l'utilité des débats, tout en distinguant les conférences ouvertes et fermées.
- Quant aux recherches que parraine et publie l'association, il est clair qu'elles reflètent les opinions de leurs auteurs, mais il est aussi vrai qu'elles engagent moralement l'association dans la mesure où elles obtiennent son accord sur l'importance du sujet et sur la qualité de la contribution.
- Enfin les prises de position formelles que l'association peut juger opportun de prendre sur des questions précises l'engagent pleinement et devront se faire suivant des modalités d'agrément et de publication précisées dans le règlement intérieur.

Les objectifs de l'association ne pourront se réaliser que dans la mesure où elle exerce une influence sur le milieu. Dans le domaine des idées et de la connaissance, les délais d'action sont généralement longs. Cette influence peut passer par trois canaux :

1. sur l'opinion publique domestique en général et, plus particulièrement, sur les chercheurs, les étudiants, les élites sociales et professionnelles et sur la presse.
2. sur l'extérieur, institutions internationales, Etats étrangers, instituts de recherche intéressés aux questions du Liban et de la région (leur nombre est en sensible croissance ces derniers temps) et, en retour, sur l'intérieur, vu l'emprise de l'extérieur sur nos sociétés et nos élites
3. sur les politiciens professionnels du fait de leur besoin de matières discursives et techniques, surtout en temps de crise ou de tension.

Principes méthodologiques

Le couplage de l'activité de recherche avec l'activité de proposition ne va pas sans difficultés sérieuses. Il est préférable, dans le principe, que le travail des instituts de recherche soit détaché de tout engagement de ces institutions sur des questions d'ordre politique ou public ; ils devraient en contrepartie accueillir les divers courants de pensée qu'expriment les chercheurs, pour peu que leurs travaux obéissent à des règles strictes en termes de qualité. C'est là de plus une des conditions censées leur faciliter l'accès à l'appui et au financement, du moins s'ils ont le souci de ne pas se compromettre avec les intérêts en place.

Le travail de proposition se nourrit, sans aucun doute, de la production de recherche (c'est à cette relation, effective ou supposée, que tient l'autorité des experts). Mais il suppose, au moins s'il refuse de participer aux orchestres médiatiques du pouvoir, des prises de position claires sur les arbitrages posés et il conduit naturellement à un engagement sur la scène

publique du simple fait que les sujets débattus acquièrent une dimension politique, ce qui est naturel et recherché.

Les solutions à cette difficulté sont multiples, elles comprennent le désistement de l'un des domaines ou la dévolution de chacun d'eux à une instance spécialisée ou la reconnaissance explicite de leur différence et l'engagement, en contrepartie, au respect de principes précis dans chacun d'eux.

C'est ce souci qui a conduit à expliciter les objectifs de l'association dans le présent document.

On peut reprendre les principaux principes méthodologiques :

- Se tenir à la recherche de la **connaissance positive**, que ce soit au niveau des données ou des lois matérielles et sociales, et cela à travers :
 - L'insistance sur la **définition précise** des termes et des concepts utilisés dans le discours public et plus particulièrement dans les productions de l'association,
 - Le souci de **la mesure et de la quantification** dans la description des faits et dans l'explicitation des relations causales ;
 - Le refus de toute pollution du discours descriptif ou explicatif par des **explications symboliques** et l'insistance, au contraire, pour soumettre ces explications à l'analyse du point de vue de leur genèse, de leur efficacité et de leurs modalités d'utilisation.
- Considérer les institutions sociales, politiques et économiques du point de vue de leur **performance fonctionnelle effective**, en évitant les pièges du formalisme et du moralisme, pour passer seulement ensuite à la compréhension des relations entre cette performance effective et les règlements et discours énoncés.
- Adopter **l'approche critique et reconstructrice** comme méthode dans la recherche, expliciter les arbitrages et les choix et éclairer leurs implications effectives dans les activités de proposition, refuser les formulations arrangées et les lieux communs et défendre le droit au doute, au débat et à la révision (à commencer par les travaux de l'association elle-même).
- S'engager philosophiquement et méthodologiquement à défendre le **principe de l'unicité de la nature humaine**, dans le sens où les comportements des individus quels qu'ils soient doivent ressortir des mêmes considérations matérielles et morales, ce qui revient à refuser avec véhémence le racisme dans ses formes explicites et brutales et, plus encore, dans ses formes hypocrites et douces, à refuser les formulations qui induisent des accusations de trahison ou la sanctification de quelque groupe

que ce soit, refuser la sacralisation et la mise à mort des individus..

- Veiller à traiter les activités sociales et économiques, en termes d'analyse et de proposition, en les replaçant dans leurs **dimensions temporelle et environnementale**, pour rendre compte de la gravité des arbitrages intertemporels implicites et pour respecter l'obligation de durabilité des conditions naturelles des modes de vie.

Définition des axes et des sujets de recherche

La définition des axes et des sujets de recherche constitue une des tâches principales de l'association et il reviendra à ses instances internes de s'en occuper. Il est cependant possible de proposer certaines orientations et remarques générales.

L'objectif de l'association est de participer à la réalisation d'un saut méthodologique et conceptuel dans la relation que la société entretient avec ses affaires et avec elle-même. La formulation philosophique de cette problématique ne doit nullement suggérer que le changement désiré puisse se réaliser à travers un débat philosophique, elle a quelques chances de se réaliser par contre, et au risque que cela apparaisse comme un détour, à travers l'engagement de confrontations dans les domaines de la connaissance scientifique et des pratiques professionnelles (dans leur diversité et en fonction des conditions qui peuvent favoriser le choix d'investir telle ou telle autre d'entre elles) et à travers l'influence sur les modalités de constitution des élites, dans leurs spécificités. Il est donc nécessaire d'adopter une démarche définie dans le choix des axes de travail d'autant plus que les sciences humaines se caractérisent par des compétences locales et par une différenciation disciplinaire marquée qui imposent une attention particulière pour mettre en relation avec succès les perspectives cognitives au service de l'objectif général.

Il convient de distinguer deux catégories dans les thèmes de recherche : 1- les programmes coordonnés quant à leurs sujets et à leur méthodologie de manière à représenter la démarche et les objectifs généraux de l'association et, 2- dans le cadre de ces programmes ou à leur marge, des travaux et des activités localisés qui constituent des contributions à la connaissance ou au débat mais sans que la démarche générale de l'association ne s'y révèle.

Le choix des thèmes de recherche, de proposition et de débat s'inscrit dans trois dimensions :

1. Une **dimension illustrative**, qui est essentielle : les sujets retenus constituant la matière de l'action méthodologique, sujet et méthode sont choisis ensemble et s'inscrivent dans les programmes permanents de l'association
2. Une **dimension événementielle** : les questions soulevées sur la scène publique peuvent être saisies, confrontées, repositionnées ou

anticipées chaque fois que l'association verra une nécessité ou une utilité à s'y engager

3. Une **dimension de mémoire** : en vue de préserver des informations, des récits et des discours menacés de disparition ou de déformation ou d'anticiper un besoin futur pour des matériaux qui nécessitent préparation et conservation.

Sur cette base, les disciplines concernées comprennent l'économie, la géographie, l'histoire, l'anthropologie, la stratégie, etc.

Les titres généraux des axes de travail comprennent :

1. **mémoire et références** morales et conceptuelles : la mémoire des faits et des lieux ; la géographie des valeurs et des symboles ; les règles du discours, références et messages,
2. **logiques de comportement** et modes individuels et collectifs : constitution des identités, manipulations symboliques, comportements ritualisés, canalisation de la violence, comportements cognitifs et adaptatifs
3. **dynamiques humaine et spatiale de la société** : émigration, activité et inactivité, démographie, utilisations de l'espace naturel
4. **relations de production et d'échange** : productivité, prix, allocation des facteurs, emplois des ressources et équilibres avec l'extérieur, arbitrages intertemporels
5. **position fonctionnelle de l'Etat** : extension des services publics, relations public-privé, performance des fonctions publiques, coûts et efficacité
6. **position politique de l'Etat**: éléments de sa légitimité fonctionnelle et symbolique, formes du pouvoir (représentation, centralisation, contrôle), relations extérieures (région, Syrie, Israël, pétrole, Europe).

Chacun de ces axes nécessite la mise en place d'une commission dédiée qui prenne en charge d'observer les évolutions relatives au thème et d'y réagir.

Ci-après une liste de sujets de recherche classés selon le domaine disciplinaire d'une part et selon leur possible contribution méthodologique (déconstruction et construction) à travers un ou plusieurs des axes de travail ci-dessus :

N°	domaine	sujet	mémoire et références	logiques de comportement	dynamique de la société	production et échange	position fonctionnelle de l'Etat	position politique de l'Etat
1	histoire	rôles régionaux et projets locaux dans l'histoire récente	x	x	x		x	x
2	histoire	l'histoire locale, références familiales et communautaires	x	x			x	x
3	histoire	éléments de la décomposition de l'Etat Libanais			x		x	x
4	démographie	démographie historique au Liban et dans la région, données et effets	x	x	x			x

5	démographie	démographie analytique et prévisionnelle			x	x	x	x
6	démographie	situations des familles et comportements familiaux	x	x	x			
7	démographie	flux de migration internes et externes	x	x	x	x	x	
8	économie	l'économie régionale et la question de l'équilibre entre similitude et complémentarité	x		x	x	x	x
9	économie	systèmes de rente et "mal hollandais"		x	x	x	x	x
10	économie	histoire économique longue du Liban et de la région, intérêts et conséquences	x		x	x	x	
11	économie	la compétitivité sectorielle et l'affectation des ressources		x	x	x	x	
12	économie	comportements financiers et gestion financière	x	x		x	x	
13	économie	situation économique des entreprises (capitalisation, travail, endettement, propriété,...)				x		
14	économie	distribution des richesses et des revenus	x		x	x	x	
15	politique économique	choix sectoriels dans la fourniture des services publics			x	x	x	x
16	politique économique	relations économiques internationales				x	x	x
17	politique économique	systèmes de prélèvement et de redistribution, objectifs et effets		x		x	x	
18	politique économique	structures de décision en matières financières, économiques et médiatiques	x	x		x	x	
19	politique	mémoire, justice, réconciliation	x				x	x
20	politique	l'opinion publique: informations, avis, manipulations	x	x	x		x	x
21	politique	observation stratégique régionale	x				x	x
22	politique	formes possibles de l'Etat au Liban: centralisation, interventionnisme, redistribution, défense	x				x	x
23	politique	constitution des élites, renouvellement et changement	x	x	x		x	x
24	politique	terminologie et concepts du discours politique: origine et signification	x	x	x			x

Ces sujets s'ajoutent aux thèmes de documentation que prendra en charge son personnel permanent et qui alimenteront les travaux de recherche :

N°	domaine	sujet
1	histoire	documents familiaux, religieux et légaux
2	histoire	sources ottomanes
3	histoire	rapports des voyageurs et iconographie
4	histoire	mémoires de la guerre
5	démographie	registres d'état-civil
6	démographie	études sociologiques de terrain
7	économie	indicateurs économiques
8	économie	indicateurs financiers
9	politique économique	comptes détaillés et consolidés du secteur public
10	politique économique	indicateurs des services publics
11	politique	séries d'études d'opinion
12	politique	listes et résultats électoraux